

PARTAGE D'INFORMATIONS GENERALISE EN SANTE

- vers une convergence des standards et normes -

Paris, le 19 mai 2005

Comme de nombreux pays avancés, la France est confrontée à une évolution très importante de son système de santé, qui nécessite son adaptation rapide.

Au cœur du succès de cette adaptation dont la loi du 13 août 2004 a tracé les grandes lignes, la capacité des intervenants de la sphère sanitaire à renforcer leur coordination est essentielle. Cheville ouvrière de ce renforcement, la généralisation des échanges et du partage d'informations en santé (Plan Cancer, DMP, informatisation des urgences...), comme dans d'autres domaines de l'administration électronique, nécessite de relier les équipements informatiques de l'ensemble des acteurs concernés : professionnels et établissements de santé, organismes publics et privés, services de l'État.

S'il existe une information médicale de plus en plus riche et disponible, paradoxalement les moyens d'y accéder de manière organisée, rationnelle et sécurisée doivent encore être adaptés. L'échange de données entre les différents équipements, caractérisés par leur très grande hétérogénéité, nécessite donc la mise en œuvre rapide des moyens de l'interopérabilité.

Pierre angulaire de cette dynamique, la standardisation des flux de ce partage d'information relève de l'absolue nécessité et implique instances dédiées, utilisateurs, industries spécialisées, en concertation avec les services de l'État. Conscient des enjeux le représentant des industries d'information de santé - LESISS - et les autres acteurs impliqués se proposent de mutualiser leurs efforts. Dans cette optique Afnor, Edisanté, HL7 France-H', IHE, Phast et ProRec-France, qui entretiennent déjà des relations constructives, vont renforcer leurs liens et mettre en place une coordination encore plus efficace en terme d'harmonisation et de convergence de leur recherche d'interopérabilité.

Par cette annonce, ils souhaitent délivrer un message clair aux acteurs institutionnels et industriels, ainsi qu'aux professionnels et responsables d'établissements de santé : le succès de l'adaptation de notre système de santé repose sur le partage d'information généralisé, que seule l'interopérabilité des composants rendra possible. Ils souhaitent corollairement rassurer les donneurs d'ordre sur l'adéquation et la pérennité de leurs investissements actuels et futurs, pour autant que leur choix se porte sur des solutions dont les fournisseurs sont engagés dans la dynamique de standardisation.

Parce que **le succès de cette initiative est essentiel à la réforme engagée par le gouvernement**, les signataires de ce communiqué en attendent un soutien du plus haut niveau de l'État.



Pour LESISS
Le Président
E. ANOUFA



Pour L'AFNOR
Le Président CNIS
J.F. PENCIOLELLI



Pour EDISANTÉ
Le Président
B. BASSET



Pour HL7 France-H'
Le Vice-Président
F. MACARY



Pour IHE,
Les co-animateurs
E. CORDONNIER
K. BOURQUARD



Pour PHAST
Le Président
P. MAZAUD



Pour ProRec-France
Le Délégué général
F. MENERAT